

présente

Une nouvelle manière de financer votre œuvre d'art de l'artiste VanLuc

#envisagerlinvestissementartistiqueautrement

Embelissez vos locaux et valorisez l'image de votre entreprise. Etalez vos achats de 13 à 48 mois.

Traitez les loyers en charge au titre de la décoration et de l'aménagement des bureaux. Accédez aux œuvres et objets d'art présentés à la galerie, Digital Art, peintures et sculptures.



Vache de® Patrimoine, collection Digital Art 120x120cm

Une œuvre d'art de l'artiste VanLuc vous plaît ?

Vous avez désormais la possibilité de l'acquérir en LOA (Location avec Option d'Achat) à partir de 2500€ et 48 mois, réductions fiscales inclues.

Tout le monde peut investir, et cette offre est particulièrement adaptée aux professions libérales et entreprises - valable aussi pour les particuliers.

Par nature une œuvre d'art n'est pas amortissable d'un point de vue comptable. A l'inverse le leasing permet une économie fiscale significative pour l'entreprise. Les loyers sont déductibles du résultat imposable et diminuent l'impôt sur les sociétés. En fin de contrat de location, l'option d'achat est libre et permet à l'entreprise d'acquérir l'œuvre pour une valeur résiduelle.

Christophe Duchesne, en partenariat avec la galerie, s'occupe du montage rapide du dossier, sur rendez-vous en présentiel ou distanciel. Pour un financement adapté à chacun. Via le N°1 du financement des œuvres d'art, Bail Art. C'est simple, rapide et efficace.

Vous bénéficiez ainsi de l'accompagnement et de l'expertiste de trois entités qui possédent plusieurs agences, un ancrage régional important, et une renommée depuis plus de 20 ans.



Investissez aujourd'hui, la marche à suivre est simple :

- 1. Choisissez vos œuvres d'art, nous préparons le descriptif et visuel de chaque œuvre. Et transmettons la facture globale comprenant le prix des œuvres et incluant le transport à notre interlocuteur privilégié, Christophe Duchesne, qui montera votre dossier.
- 2. Vous avez rendez-vous avec Christophe Duchesne, en présentiel ou distanciel, qui adaptera le financement en fonction de votre projet et de votre situation. Il vous présentera tous les avantages de ce LOA. Défiscalisation inclue.
- 3. Votre dossier est accepté par le bailleur d'art qui va financer vos œuvres, auprès de la galerie, sous 48h, après l'acceptation de votre dossier. Démarche simplifiée et signature à distance.
- 4. Réception ou enlèvement de vos œuvres à la galerie, avec certificat d'authenticité, & lancement du plan de financement.

Bienvenue au club de ceux qui investissent dans l'art, Nous ferons de cette acquisition artistique un moment d'exception. VanLuc et son équipe



22 rue du Maréchal Joffre & 1 Place Peter Thompson 14117 Arromanches les Bains

since 2000

&



67 quai Charles Pasqua 92300 Levallois- Perret

since 2009



Contact projet : Sahra DENIS - 06 28 69 78 20 - contact@lagalerie-arromanches.com